



Annulation du permis pour perte de point

Par **papet**, le **01/02/2010 à 12:28**

Bonjour, rn je viens de recevoir l'annulation de mon permis pour perte de points. Travaillant dans le transport à 100 kms de mon domicile, j'aimerais savoir s'il y a la possibilité d'obtenir un permis blanc ou autre? En effet, je viens d'apprendre qu'il n'est octroyé qu'au fou du volant ayant fait une grave infraction et non pas à ceux qui ont malheureusement dépassés la limitation de quelques km/h. Par avance merci pour votre réponse. rn papet

Par **Tisuisse**, le **01/02/2010 à 12:48**

Bonjour, rn rn Et non, vous avez perdu votre permis, toutes catégories confondues, vous ne pouvez pas bénéficier d'un permis blanc, hélas !